

ses parents, pour ses amis ; mais aimer les pauvres, les malheureux, les faibles, les indifférents, les ennemis même, qui l'eut voulu ? Jésus a proclamé la loi de charité. Après Dieu, il faut aimer son prochain. Ses disciples ont cru à sa parole, parceque son exemple en garantissait la vérité. Nous avons cru à la charité, dit saint Jean : *Et nos credidimus caritati* ». *

Monseigneur touche alors à l'histoire de la charité dans le monde. Il dit, comment elle s'est inscrite au cœur des générations humaines, dans des monuments qui l'immortalisent. Il parle des hôpitaux, des hospices, des Hôtel Dieu, si bien nommés. Il en arrive à noter que, pour être plus active, la charité s'est un jour spécialisée. « Il y eut, dit-il, des spécialistes de la charité. Pour chaque misère une œuvre naissait, pour chaque catégorie de malheureux une élite se donnait..... »

Vint le tour des vieillards ! Non pas, sans doute, qu'ils eussent été délaissés le long des siècles chrétiens ; mais l'œuvre quand même n'était pas de trop... S'il y avait beaucoup de « pauvres vieux et de pauvres vieilles sans abri » à Saint-Servan, en 1840, quand l'abbé Lepailleur fonda les « Petites Sœurs », il y en avait ailleurs aussi ! Les événements l'ont bien prouvé. Qu'auraient pensé de cette œuvre les élégants écrivains de l'antiquité païenne, eux qui voulaient qu'on se débarrassât des vieux ?.....

L'occasion était tentante de refaire brièvement l'histoire de la fondation de Saint-Servan et de ses développements merveilleux. Monseigneur s'y donna avec une émotion qui amena, vers la fin de son allocution des sanglots dans sa voix et des larmes dans ses yeux.

Ce fut surtout quand il remercia les Petites Sœurs de Mont-réal de tout ce qu'elles font, avec une délicatesse si maternelle et si vraie, pour les vieux et vieilles qu'elles ont ramassés par les chemins tourmentés de la vie, afin de les faire se recueillir